



Édition du vendredi 4 février 2022

Le journal du Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep de l'Outaouais
qui surfe sur toutes les vagues (même les plus gelées de l'hiver) !

Entente de principe À QUAND LA RÉTROACTION ET LES FORFAITAIRES ?

L'Exécutif se fait souvent poser la question ces derniers temps : quand recevrons-nous enfin les montants forfaitaires et les rétroactions salariales promises par notre nouvelle entente de principe ? Comme vous, nous avons cru qu'une portion de ces montants serait déposée avec notre paye de la mi-janvier. C'était cependant oublier à quel point la partie patronale (le Comité patronal de négociation des collègues, dans ce cas) est lent... ben ben lent... et que la convention collective n'est pas encore officiellement signée.

Il faut d'abord distinguer la rétroaction et les montants forfaitaires. La rétroaction (communément appelée rétro) correspond à l'écart entre le salaire actuel et l'augmentation de salaire obtenue pour la période de la nouvelle convention collective. Le tableau ci-dessous vous donnera une idée du montant que vous devriez recevoir. À noter que c'est purement indicatif. Les montants forfaitaires, quant à eux, seront d'un total de 1206 \$, offerts en deux versements de 603 \$.

Échelon	2020-2021	2021-2022	Forfaitaire 2019-2020	Forfaitaire 2020-2021	Total
1	2290 \$	3184 \$	603 \$	603 \$	6679 \$
10	1234 \$	2493 \$	603 \$	603 \$	4932 \$
17	1735 \$	3506 \$	603 \$	603 \$	6446 \$
20	1821 \$	3681 \$	603 \$	603 \$	6707 \$
Charge de cours	2% et reclassement selon expérience	2% et reclassement selon expérience	1,15\$ / h	1,15\$ / h	

Selon le Comité de négos de la FNEEQ, la convention devrait être signée sous peu. Au moment où vous lisez ces lignes, c'est une question de jours. Un *info-négo* vous sera envoyé. Le premier forfaitaire pourra alors être versé par le Cégep, qui aura un mois pour le faire. La rétro, quant à elle, est habituellement à verser au plus tard 90 jours après la signature de la convention, mais les parties se sont entendues cette fois pour 120 jours étant donné la complexité des changements dont il faut

tenir compte dans la rémunération des chargé.e.s de cours, une toute nouvelle réalité de notre nouvelle convention collective. Théoriquement, le moment maximal pour le versement de la rétro tombera donc au plus tard au mois de juin...



Nous comprenons la hâte de recevoir ces montants tout à fait mérités. Le cadre juridique est cependant respecté, les délais actuels étant expliqués par les délais ultérieurs dans le dénouement de nos négos.

NOS ARTICLES

Résumé d'AG du 2 février 2022	p.2
AEC-COUD et motion de blâme	p.4
Jeu des différences	p.5
CoP INCLUSION	p.6
Comité LGBTQ+	p.7
Bourses en TEE	p.8
L'incendie de la maison des syndicats	p.9
Pendant ce temps au SEECO	p.10
Concours !	p.11
Œuvre d'art syndical	p.12
Nomination du nouveau DG	p.12

Résumé de l'assemblée générale du mercredi 2 février 2022

RETOUR DES AG EN LIGNE

Afin de respecter les consignes de la Direction, nous faisons un retour (que l'on espère bref) vers des assemblées en ligne. Dès que ce sera permis, nous retournerons en présentiel. Lisez bien les convocations !

MOT DU PRÉSIDENT

Christian Bernier nous souhaite une bonne session en présence. Il souligne les événements du mois :

- Semaine nationale de la prévention du suicide : on rappelle que le programme d'aide aux employé.e.s est là pour nous.
- Mois de l'Histoire des Noir.e.s (notre Comité pour l'inclusion vous offre une affiche, [cliquez ici](#) !)
- Semaine prochaine : 1^{er} jour de travail de Steve Brabant, nouveau DG. C'est le début d'une nouvelle ère.

ACCUEIL DES NOUVELLES ET DES NOUVEAUX MEMBRES

Hakim Herbane (architecture), Marie-Hélène Côté (architecture), Guillaume Bélec (Philosophie) et Isabelle Normand (éducation physique) se joignent à nous pour la première fois. Le SEECO leur souhaite la bienvenue !

ENTENDU EN AG...

**« On dirait que le MES a joué
aux blocs Lego avec le programme ! »**
Un membre au style imagé

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE L'HIVER 2022

Nos AG sont prévues les mercredis sur l'heure du midi (à moins d'indication contraire). Veuillez réserver les dates suivantes à votre agenda : 16 mars, 13 avril, 11 mai, 18 mai (AGA – hors session). Plus d'information vous sera envoyée une semaine avant l'assemblée. Nous prions les responsables de coordination de tenter de ne pas prévoir de réunion à ces moments afin de permettre à tous les membres d'y assister.

DON AU FONDS POPULAIRE DE SOLIDARITÉ DE L'OUTAOUAIS (FPSO)

Chaque année, le SEECO offre un montant déterminé par l'Assemblée au FPSO. Cette année, nous offrirons 1000 \$ à cet organisme, et comme à chaque année, un tirage a permis de remettre des reçus d'impôts de 100 \$ aux personnes suivantes (présentes à l'AG au moment du tirage) : Éric Patry, Line Raymond, Ginette Vekeman, Michèle Gaudreau, Annie Gironne, Claire Beaulieu, Lyne Beaumier, Geneviève Gendron, Hélène Bolduc, Marie-Michèle Cournoyer. Bravo !

DONS POUR PROJETS PÉDAGOGIQUES

Le SEECO a adopté une résolution visant à offrir un soutien financier au projet présenté par Lisa Larose (« Les Dragons au Cégep », Techniques administratives – gestion de commerce, 500 \$). Afin d'être admissibles, les demandes doivent être conformes à notre [politique de gestion financière](#).

PAROLE AUX REPRÉSENTANT.E.S

Comité environnement

Olivier Rousseau présente les projets en développement durable :

- Un projet de friperie au Café contraste a connu du succès et l'expérience sera renouvelée.
- Un projet d'agriculture urbaine est à venir pour la plantation d'arbres fruitiers ou à noix sur le terrain du Cégep. À voir en fonction des projets d'agrandissement.
- Visite au Cégep de « La planète s'invite au parlement » avec les gens de Québec Zen (zéro émission nette), suite du Pacte pour la transition : présentation d'une feuille de route comprenant différents thèmes avec solutions proposées pour les institutions, les compagnies, les villes et les individus. Sert beaucoup au comité de développement durable.
- Station de remplissage pour les bouteilles d'eau : budget récurrent, les buvettes seront remplacées peu à peu. Les membres sont invités à faire part au Comité des besoins en stations à certains emplacements. Il ne devrait plus y avoir de bouteilles d'eau sur le campus sous peu.
- Politique pour des appels de projets de développement durable : la pandémie a bloqué la réalisation de certains projets. Il n'y aura pas d'appel de nouveaux projets cette année.
- Ce qui s'en vient : nouveaux centres de tri, bilan carbone du Cégep, stationnements incitatifs pour le co-voiturage (sondage à remplir sur ICO).

Commission des études

Voir l'article sur l'AEC-COUD à la page 4.

ASSURANCE COLLECTIVE – CHARGÉ.E.S DE COURS DE LA FORMATION CONTINUE

Il y a eu des changements dans le contrat d'assurances collectives pour les chargé.e.s de cours de la Formation continue. Auparavant, ces enseignant.e.s n'avaient pas accès aux assurances collectives, mais il est maintenant possible de les inclure comme les profs du régulier par un vote de l'Assemblée. L'Exécutif a sondé l'intérêt des profs de la FC, qui se sont montrés généralement favorables à ce changement. Les profs ayant au moins trois ans d'ancienneté seraient admissibles l'année suivant un temps plein. Par la suite, pour conserver son admissibilité, un minimum de 60% de tâche est nécessaire. L'AG a voté en faveur de cette nouvelle adhésion à compter du 1^{er} avril 2022; celle-ci sera dorénavant obligatoire pour les personnes admissibles, à moins que celles-ci soient déjà couvertes par une autre assurance (par la ou le conjoint.e, par exemple).

Vous avez des questions pour l'Exécutif du SEECO ? Écrivez à : SEECO@cegepoutaouais.qc.ca

RENTRÉE D'HIVER 2022

Déclaration des absences pour cause de Covid

Il est demandé aux étudiant.e.s d'écrire un seul MIO à envoyer simultanément à tous leurs enseignant.e.s ainsi qu'à « Santé Cégep » afin de confirmer leur absence à tous leurs cours. Cette façon de faire permettra une meilleure gestion de certaines absences qui pourraient s'avérer, disons, moyennement justifiées... Si un.e étudiant.e s'absente pour cause d'isolement, ce doit être dans tous ses cours à la fois, pas seulement dans le cours où il y a un examen !

Tests rapides et masques N95

Les demandes ont été faites, on attend la réponse du MES...

Vaccibus

Pas de Vaccibus prévu par le CISSSO cette session, malheureusement.

Élections

Voici les personnes nouvellement élues :

- **Comité de sélection des projets pédagogiques** : Marie-Ève Montreuil
- **Comité scientifique** : Patrick Fillion, Louis-Philippe D. Lefebvre

ERRATUM

Dans le dernier *Plus-Mot*, il aurait fallu lire que **Mélanie Rousseau** avait été élue comme **scrutatrice au Comité des élections** plutôt que Nancy Murray. Toutes nos excuses. La fautive sera sanctionnée comme il se doit par le supplice du goudron et des plumes, comme dans *Lucky Luke*. À lire dans le prochain *Plus-Mot* : « Lente agonie de notre rédactrice en chef ».



Le SEECO vous remercie de votre implication!

Pour plus d'informations sur ces comités (composition, mandat, horaire), veuillez vous référer au Tableau des membres élus sur le site seecofneeq.com.

Plusieurs postes demeurent vacants. N'oubliez pas qu'à chaque assemblée, vous pouvez demander qu'une élection ait lieu pour l'un des postes vacants. Si vous ne pouvez être présent, il faut envoyer une procuration (en remplissant le formulaire à faire signer par deux membres qui appuient votre candidature ou en envoyant un courriel avec copie conforme à ces deux membres) à elections@seecofneeq.com. Par souci d'impartialité, ce n'est pas l'Exécutif qui gère les élections, mais bien la présidence d'élections. Il y a toujours un poste à combler à la **Commission des études**.

AEC-COUD ET MOTION DE BLÂME

Dans le [Plus-Mot du 5 novembre](#) dernier, nous rapportons plusieurs problèmes dans l'élaboration de l'attestation d'études collégiales de courte durée (AEC-COUD) en éducation à l'enfance. Comme cette formation était prévue entièrement à distance (changement important dans les conditions d'enseignement) et que deux compétences seraient dorénavant évaluées en reconnaissance des acquis et des compétences (RAC), le SEECO soutenait que la Direction des études (DÉVE) devait, tel que prévu à la Convention collective, consulter les instances habituelles : la Commission des études (CÉ), le Comité des relations de travail (CRT) et le département concerné.

Une demande en ce sens a donc été formulée en CRT et lors de la CÉ de novembre dernier. Malgré de nombreuses rencontres régulières et spéciales de la CÉ, aucune mention à l'ordre du jour n'annonçait une quelconque consultation. **Le Comité exécutif du SEECO a donc déposé un grief, en toute fin de session, pour en exiger la tenue.**

Les représentant.e.s ont été entendu.e.s en CRT, mais ce n'est que le 18 janvier dernier que la DÉVE décidait finalement d'annoncer une consultation qui se résumerait à confirmer la recommandation de la mise sur pied de l'AEC-COUD en éducation à l'enfance. La Direction de la Formation continue et quelques autres personnes étaient d'avis que cette AEC répondait en tout point aux normes de qualité exceptionnelle caractérisant les formations collégiales.

Passablement en désaccord, les dix représentant.e.s enseignant.e.s **ont déposé un projet de résolution** précisant les conditions qui permettraient, à leurs yeux, une recommandation favorable de la CÉ, notamment :

- Que deux compétences jugées essentielles soient enseignées plutôt qu'évaluées en reconnaissance des acquis (RAC) ;
- Qu'un cours de français soit ajouté au programme ;
- Que les 240 heures de stage soient supervisées ;
- Que les cours identifiés par le Département de TEE comme étant de niveau 3 pendant la pandémie soient dispensés en présence ;
- Que la séquence de stages suive un ordre logique (le stage d'intégration étant prévu avant le stage d'initiation, ce dernier étant remplacé par la RAC) ;
- Que le projet AEC-COUD TEE ait une durée limitée de trois ans.

La Direction de la Formation continue a donné l'assurance que le cours de français serait inclus dans la grille de cours et que les 240 heures de stage seraient supervisées. De plus, à l'heure actuelle, cette AEC-COUD est effectivement prévue pour trois ans.

La proposition a fini par être déposée afin de trouver un meilleur projet de résolution. La tendance laisse présager que la CÉ se prononcera en faveur du programme d'AEC-COUD sous réserve de la préoccupation des cours dispensés entièrement à distance. Quant aux autres préoccupations, elles portent maintenant la mention « dans la mesure du possible », car le MES refuse toute forme de modification.

LE SEECO DÉPLORE UN CERTAIN LAXISME DE LA PART DE LA DIRECTION.

Néanmoins, le SEECO reproche un certain nombre de manquements à la Direction, notamment :

- Le fait que la consultation demandée ait tant tardé, ce qui a pour conséquence que la première cohorte prévue en février devra inévitablement suivre sa formation complète à distance en raison des engagements pris par le Cégep lors de l'inscription.
- Le fait que certains membres de la CÉ semblent considérer la consultation des instances du Cégep comme de simples formalités administratives. Certain.e.s se disaient même étonné.e.s que la partie enseignante de la CÉ remette en question l'avis des experts du ministère. Nous croyons plutôt que les instances du Cégep demeurent les meilleurs endroits pour voir à la qualité de nos programmes en plus d'assurer qu'ils soient adaptés à nos réalités locales et régionales.

Une motion de blâme a été adoptée en AG : envers le MES, pour avoir élaboré un tel programme qui amoindrit la qualité de l'enseignement supérieur collégial et ce, sans avoir consulté les enseignant.e.s ; **et envers notre direction**, pour ne pas avoir consulté préalablement le Département et le Comité de programme de TEE ainsi que la CÉ, et de nous avoir mis devant le fait accompli.

Nous continuerons de suivre avec la même vigilance le cheminement de cette nouvelle AEC-COUD.

DES NOUVELLES DU MONDE SYNDICAL

NÉGO 2023 – IMPORTANT SONDAGE

La Loi sur le régime de négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic, la loi 37, nous impose un calendrier précis : nous devons déposer notre projet de négociation en **octobre 2022**. Voilà une belle occasion de proposer d'autres solutions concrètes visant l'amélioration de notre quotidien, transformé depuis près de deux ans par la pandémie. Nous vous rappelons donc l'importance de répondre au **sondage** sur les enjeux de négociation qui nous tiennent à cœur **avant le 6 février 2022**. Le lien vous a également été envoyé par courriel.

NÉGO 2023 – NOUVEAU RÉPONDANT

Lors de la négo 2020, Luc Vandal était notre répondant au Comité de négociation et de mobilisation de la FNEEQ. Il est venu nous rencontrer en AG à plusieurs reprises en période de négo. Lors de sa dernière visite, au moment de voter sur l'entente de principe, il était accompagné de **Phil Lagogiannis**, un autre membre du Comité, qui a été réélu au nouveau Comité de négo et qui est depuis devenu notre répondant. Phil est enseignant de physique au Collège Dawson. Il compte venir nous rencontrer très prochainement.

BILAN NÉGO 2020 – SONDAGE (ENCORE)

Vous êtes invités à répondre [à ce sondage](#) (qui vous sera aussi envoyé par courriel). Merci !

GRIEF SUR LA RÉMUNÉRATION DES REPRISES LORS DE LA GRÈVE DE 2005

Il y a quelques années déjà, la FNEEQ a porté devant les tribunaux jusqu'en cour d'appel les dossiers d'Ahuntsic et Shawinigan pour le paiement des heures reprises après la grève de 2005 et a eu gain de cause : les tribunaux ont ordonné que ces heures soient rémunérées. De son côté, la FEC a débuté l'arbitrage d'un dossier (Ste-Foy) en 2018. La décision rendue en décembre dernier est conforme à celles rendues pour Shawinigan et Ahuntsic sur la question du paiement des heures travaillées, même si l'arbitre a statué que la reprise de ces heures n'enfreignait pas le droit de grève et que le Cégep pouvait imposer une modification du calendrier, deux éléments que le mouvement syndical contestait. Le délai de révision judiciaire n'étant pas terminé, cette décision récente n'a pas encore été mise en œuvre, mais ne perdons pas espoir ! Les griefs qui avaient été déposés à l'époque sont toujours actifs !

BON COUP DES MEMBRES DU SEECO

Le 5 à 7 de fin de session du SEECO, qui a eu lieu le 14 décembre dernier (à la veille du reconfinement total du temps des Fêtes), a permis d'amasser 322 \$ parmi les 33 membres présents pour aider nos étudiant.e.s dans le besoin en leur offrant des paniers de Noël. Bravo à nous ! Notre solidarité et notre générosité nous mènent loin !



Photo: Simon Lespérance

JEU DES DIFFÉRENCES

Quelle est la principale différence entre ces deux Vaccibus outre leur territoire (celui de gauche se trouve à St-Jean-sur-Richelieu, celui de droite est de l'Outaouais) ?



Source : Santé Montérégie



Source : Radio-Canada

RÉPONSE : Ils sont identiques, mais celui de l'Outaouais ne se déplacera pas pour nos étudiant.e.s cet hiver. 😞

Saviez-vous que...



Mettre en place des stratégies pédagogiques inclusives afin de répondre aux besoins de notre diversité étudiante, ce n'est pas sorcier.

*La **Communauté de pratique (CoP) sur l'inclusion du Cégep de l'Outaouais** est un groupe auto-organisé de membres du personnel partageant le même centre d'intérêt : favoriser un milieu scolaire inclusif et répondre aux besoins de notre diversité étudiante.*

Une définition de l'inclusion

L'inclusion implique la valorisation des forces uniques des personnes et des groupes. Un milieu inclusif encourage les personnes à exprimer leur être authentique (idées, perceptions, antécédents, etc.) et permet aux personnes de se sentir accueillies, respectées, valorisées, interreliées, épanouies et en sécurité (Deloitte, 2019). Pour être inclusives, nos pratiques pédagogiques doivent prendre en **compte les différentes caractéristiques des personnes constituant** nos groupes-classes dans la perspective d'offrir des **chances de réussite équivalentes (souci d'équité)** aux membres de chacun de ces groupes. (Solar, 2007)

La pédagogie inclusive

La pédagogie inclusive vise **le développement du plein potentiel** de tous les étudiant.e.s (Bergeron, Rousseau et Leclerc, 2011). Elle postule qu'il n'existe pas d'apprenant typique et que la **diversité est la norme** (Meyer, Rose et Gordon, 2014). D'emblée, l'approche inclusive reconnaît donc la **variété des besoins d'apprentissages** selon les individus. Cette approche reconnaît également que chez un même individu, **les besoins d'apprentissage fluctuent dans le temps et dépendent des contextes**. (Université Laval, 2017)

Outil pour évaluer votre pratique pédagogique

Il est probable que bon nombre de vos stratégies pédagogiques actuelles sont déjà inclusives. Vous êtes invité à compléter ce [questionnaire](#) pour vous en convaincre.

Qui sait, peut-être serez-vous surpris de tous les moyens que vous utilisez déjà.

BONNE DÉCOUVERTE

Site Web de la CoP inclusion : <https://sites.google.com/csimple.org/copinclusion/accueil>

Pour aller plus loin : [guide approche pédagogique inclusive ULaval](#)

Pour réagir à cette fiche : isabelle.ioanis@cegepoutaouais.qc.ca

DES NOUVELLES DU COMITÉ LGBTQ+

En ce début d'année 2022, le comité LGBTQ+ vous souhaite une rentrée en toute inclusivité ! Pour vous inspirer pour vos premiers cours, vous êtes invité.e.s à lire la pertinente réflexion sur les pronoms faite par l'une de nos collègues.

L'importance de demander les pronoms des élèves se fait de plus en plus sentir dans nos classes. Pour ma part, je me présente maintenant à mes élèves en énonçant les pronoms que j'utilise : elle / la. En effet, comme la plupart de mes collègues, je prépare une activité de présentation lors du premier cours. Pour chacun.e, j'y demande le programme ainsi que les pronoms et le prénom que l'élève souhaite que j'utilise en classe. L'essentiel ici est de mettre l'accent sur les pronoms de tous, pas seulement sur ceux des élèves queers. Je cherche à éviter le phénomène nommé en anglais « to other » (« rendre autre »), c'est-à-dire de ne demander que les pronoms des élèves aux allures queers parce qu'ils, elles ou iels sont plus susceptibles de dériver des pronoms binaires que l'on attribue généralement aux individus.

C'est là qu'on met le doigt sur le bobo : pour rendre la pratique de la demande des pronoms courante, il faut que tout le monde ait l'habitude de le faire. Cela permet au « safe space » de se construire en incluant tout le monde, et ainsi de rendre les élèves queers plus à l'aise d'utiliser leurs pronoms devant l'ensemble du groupe.

Les pronoms sont fluides et il est possible qu'un.e élève vous demande d'utiliser un pronom différent en dehors de la classe (durant une rencontre individuelle, après les cours ou dans le corridor) sans souhaiter dévoiler son identité de genre aux 35 collègues de sa classe. Il peut paraître compliqué de devoir changer, mais rappelez-vous que c'est une preuve de confiance que votre élève explore cette identité en votre compagnie.

Les pronoms, ce n'est pas tout !

La langue française est l'une des plus genrées. Même les objets y ont un genre attribué. En l'absence de pronom entièrement neutre, comme « they » en anglais, il a fallu en créer : iel, em, ul, ol, ille.

Employer les pronoms choisis par l'élève implique d'accorder les adjectifs et d'autres termes en conséquence. Il devient alors pertinent d'utiliser des adjectifs neutres (splendide, magnifique, fantastique, extraordinaire, superbe !) ou de rédiger les documents avec des accords inclusifs (i.e arriv.e). Ces options ont pour avantage d'enrayer la binarité et de permettre aux élèves queers d'être inclus.es dans l'adresse qu'on leur fait. De plus, certain.e.s voudront peut-être expérimenter avec les accords : après tout, ils sont en phase d'exploration dans plusieurs aspects de leur vie.

Dans tous les cas, la bienveillance doit être le mot d'ordre dans l'emploi des pronoms choisis. D'abord, la bienveillance envers nous-même : si nous nous trompons de pronoms, nous aurons toujours une occasion de nous reprendre. Ensuite, la bienveillance envers nos élèves. Nous sommes des enseignant.es avant d'être des expert.es dans notre matière, nous sommes là pour les guider et les encourager à devenir les adultes de demain. Quoi de plus valorisant que d'être ceux qui leur auront offert un espace pour s'affirmer et pour s'épanouir!

EVW, Comité LGBTQ+

Voici un lien pour en savoir plus sur les [différentes possibilités de pronoms envisagées par les linguistes!](#)

Milieu de garde, cégep et bourses LE SAVIEZ-VOUS ?

Au Québec, nous avons un **réseau de services de garde** qui fait envie à d'autres provinces et d'autres pays. Nos services de garde subventionnés sont de **qualité** et nos éducatrices et éducateurs qualifiés détiennent, entre autres, un DEC en **Techniques d'éducation à l'enfance**, obtenu au collégial après **3 ans d'études**.

Le gouvernement (CAQ) veut **contrer le manque de places** en service de garde subventionné (8,70 \$) en ouvrant **37 500**¹ nouvelles places dans les 4 prochaines années. Quelle bonne nouvelle pour les familles !

Il **manque 14 000 éducatrices et éducateurs qualifiés**² dans notre réseau des services de garde.

Il n'y a présentement **pas assez de finissant.e.s** pour permettre l'ouverture de ces nouvelles places en service de garde.

La solution pour soutenir ces places, réside dans le fait **d'augmenter les inscriptions** au DEC en Techniques d'éducation à l'enfance, **de faire connaître** aux finissant.e.s du secondaire 5 **le programme de bourses de 9000 \$ répartis sur 3 ans, le salaire majoré de 17 et 20,2%**, le taux de **placement de 100%**³ et promouvoir **la mixité** du personnel éducateur⁴ en faisant savoir aux jeunes hommes qu'ils sont attendus à bras ouverts dans les cégeps et dans les services de garde au même titre que les jeunes femmes.

Parlez-en autour de vous, **soutenez le choix des jeunes** étudiant.e.s qui désirent s'inscrire en Techniques d'éducation à l'enfance, parce qu'ils veulent travailler dans notre réseau de services de garde et avoir un **impact social important** sur le développement des enfants, le soutien aux familles et sur l'avenir de notre Québec.

Marie Martel, présidente AEETÉE⁵
Danielle Combes, Vice-présidente
Marie-Claire Bouchard, Vice-présidente
Mélanie Rousseau, Trésorière
Karine Robert, administratrice
Karine Fortin, administratrice
Caroline Doré, administratrice
Marie-Josée Lavoie, administratrice



Source: PIXNIO, image libre de droit

¹ Tommy Chouinard, « [Québec se donne quatre ans pour ajouter 37 000 places](#) », *La Presse*, 21 octobre 2021.

² Tommy Chouinard, « [Québec se donne quatre ans pour ajouter 37 000 places](#) », *La Presse*, 21 octobre 2021.

« [Répartition des enfants de moins de 5 ans selon qu'ils fréquentent ou non un service de garde reconnu et selon le type de service de garde fréquenté](#) », *Observatoire des tout-petits.*

³ « [Techniques d'éducation à l'enfance](#) », Cégep Lanaudière.

⁴ « [Les hommes du domaine de l'éducation à l'enfance](#) », *Mur des hommes.*

⁵ Association des enseignants et des enseignantes en Techniques d'éducation à l'enfance

Aux origines de la crise ukrainienne

L'INCENDIE DE LA MAISON DES SYNDICATS

C'était le 2 mai 2014 dans les mois qui suivirent l'annexion controversée de la Crimée à la Russie et à la suite des premières manœuvres militaires russes dans le Donbass, région avoisinant la frontière entre l'Ukraine et la Russie. L'incendie du siège de la fédération régionale des syndicats d'Odessa, appelé la maison des syndicats, viendra exacerber les tensions et servira d'exutoire aux franges les plus radicales du mouvement Euromaïden (pro-occidental) qui voit, à son grand désarroi, l'Ukraine renier une entente d'association avec l'Union européenne, au profit d'un accord avec la Russie.

L'incendie du bâtiment survient lors d'une manifestation pro-russe en soutien aux actions de Moscou, en Ukraine. Alertés par les médias sociaux, les partisans les plus extrémistes du mouvement Euromaïden se pressent sur les lieux de la manifestation, située place Kulikovo. Envahis par les contre-manifestants, les pro-russes sont rapidement submergés et leur campement de fortune, situé près de l'édifice, est incendié, ce qui les oblige à se réfugier dans la maison des syndicats.

L'enquête démontrera que ce sont des cocktails molotov lancés dans le portique du bâtiment et par les fenêtres qui seront à l'origine de l'incendie. Le bilan : [42 personnes](#), surtout les pro-russes réfugiés dans la maison des syndicats, perdent la vie lors de cet affrontement. [Une vidéo sur Internet](#) de quelques minutes montre d'ailleurs le début des échauffourées. Cet événement illustre l'extrême violence utilisée de part et d'autre depuis le début de la crise ukrainienne. À ce jour, les victimes sont [estimées à plus de 10 000 morts et près de 2 millions de personnes déplacées](#).

Aujourd'hui, en plus de cet obscur bilan, le nouveau chapitre de la crise ukrainienne ramène à l'avant-scène l'atmosphère glauque et apocalyptique que faisaient peser les dangers d'un affrontement entre les deux grandes puissances, sans parler de l'imminence d'un nouveau conflit en plein cœur du continent européen.

Le point de vue strictement occidental que nous livrent la plupart des médias rejette la majorité du blâme sur la Russie autoritaire de Vladimir Poutine. Sans chercher à minimiser la poigne de fer et la hargne qu'impose ce dictateur à la planète, David Teutrie, dans l'édition du [Monde diplomatique de février 2022](#), apporte un éclairage nuancé : « Mais, au-delà des facteurs conjoncturels à l'origine des tensions actuelles, force est de constater que la Russie ne fait que réactualiser des demandes qu'elle ne cesse de formuler depuis la fin de la guerre froide sans que l'Occident les considère comme acceptables, ou même légitimes. » Selon l'auteur, la crise ukrainienne trouverait sa source dans une série de violations occidentales à l'égard des ententes internationales survenues, alors que l'URSS s'éteignait sous la gouverne de Mickael [Gorbatchev](#).

Ainsi, du point de vue russe chaque nouvelle adhésion à l'OTAN, d'anciennes républiques ou pays composant l'arrière-cour de la défunte URSS, est interprétée selon le prisme de la Guerre froide et s'apparente à une menace directe envers la Russie.

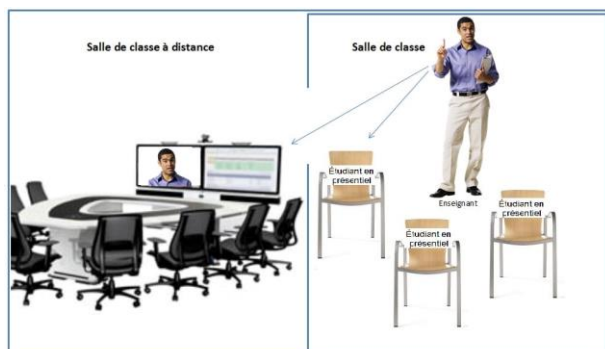
L'occident n'aurait-il pas avantage à offrir aux pays juxtaposant l'ancien empire soviétique une intégration économique, sociale et politique qui exclurait l'adhésion à cette alliance anachronique et strictement militaire qu'est l'OTAN ?

Pierre-Luc Vallée, enseignant
Département des sciences sociales



Source : [The Atlantic](#)

PENDANT CE TEMPS AU SEECO



Mention spéciale à cet enseignant courageux pour qui l'enseignement bimodal se résume à enseigner à deux types de chaises vides. Le gars a même collé des affiches "Étudiant en présentiel" pour ne pas se laisser complètement aller et se jeter en bas d'un pont.

Source de l'image : [Distances et médiations des savoirs](#)

À NOUS LA PAROLE

L'équipe du *Plus-Mot* vous invite à sortir de l'ombre et à prendre la parole dans votre journal syndical. Faites-nous parvenir vos articles, vos réflexions, vos opinions, vos caricatures, vos dessins, vos memes, vos liens... à notre nouvelle adresse : plus-mot@seecofneeq.com



L'ÉQUIPE DU PLUS-MOT

Équipe éditoriale : Lyne Beaumier, Frédéric Ouellet, Pierre-Luc Vallée.

Révision et autres tâches pas si connexes : Christian Bernier, Simon Lespérance et la sublime Chrystel Lasson.

Un gros merci aux membres qui ont contribué de près ou de loin à cette édition du *Plus-Mot* !

COURRIER DE NOTRE LECTORAT

Bonjour SEECO,

Dois-je accommoder par du bimodal un étudiant qui a la Covid et qui doit rester isolé à la maison ?

Un citron qui commence à être au bout de son jus

Cher citron pressé,

Le SEECO fait valoir depuis le début de la pandémie que chaque enseignant.e a le droit de choisir ses méthodes pédagogiques et que le bimodal peut être adopté par choix, mais jamais par obligation. C'est toujours le cas à l'heure où vous lisez ces lignes.

La Direction des études recommande aux enseignant.e.s de trouver des façons de rendre disponible le matériel pédagogique (lectures, notes de cours, vidéos déjà produits) pour une courte période d'environ deux semaines afin de mettre en place les conditions gagnantes de réussite pour l'étudiant.e. Si l'absence se prolonge pour une longue période, il serait préférable qu'elle ou il demande l'annulation de ses cours avant le 15 février, date d'annulation des cours pour la session d'hiver 2022.

L'Exécutif du SEECO

MANDAT DU PLUS-MOT

Publier des articles portant sur des sujets d'intérêt syndical, social ou autres nous intéressant en tant qu'enseignant.e.s ou qui s'intéressent à l'enseignement. (AG du 26 octobre 2016).

PROCHAIN PLUS-MOT

Date de tombée : vendredi 11 mars 2022

Veillez noter que les articles ou autres propositions seront soumis à l'équipe éditoriale du *Plus-Mot* avant publication

CONCOURS DU DERNIER PLUS-MOT

Vous souhaitez obtenir des conseils pour vous débarrasser dignement du t-shirt bleu (le gaminégo) des dernières négociations de notre convention collective? Voici les suggestions de vos collègues !

- Le réutiliser puisqu'on doit déjà commencer la négociation suivante!
- Habiller mon épouvantail et faire fuir les écureuils de mes plantes.... ou les étudiant.e.s des cours ;)
- Le donner à mes chats. Ils ont l'air de le trouver confortable :)
- Je propose d'envoyer un exemplaire utilisé en première ligne au fonds du patrimoine du Musée de la guerre pour obtenir en échange de cette contribution généreuse un reçu pour impôts.
- Je propose de les faire doubler en mouton pour l'hiver au cas où le processus de ratification retarderait encore les choses.
- Je le garde en prévision des prochaines négos, et à chaque négo, je fais broder l'année de la négo et le nombre de jours de grève réalisés. À ma retraite, je le fais encadrer comme un chandail de sport et je l'accroche dans mon garage. À ma mort, ma dernière volonté sera qu'il soit remis à un.e nouvel.le enseignant.e, question de se rappeler des luttes passées. Non mais, j'ai tout un plan!
- Le recycler pour la prochaine ronde de négos qui s'annoncent, plutôt que de m'en servir pour éponger la sueur des dernières sessions!
- Coller le logo sur un vinyle de musique nostalgique rappelant le « bon vieux temps » des négos.
- Pour une prochaine pénurie de papier de toilette
- J'en ferais un emballage cadeau. Réutilisation, recyclage, récupération, c'est à la mode! Deux cadeaux en un: un t-shirt et le cadeau. De plus, ça pourrait insuffler l'esprit de solidarité syndicale à la personne bénéficiaire du cadeau...
- Je suis toujours très militante quand je peinture.
- Mon T-shirt (bien lavé) sera découpé en 4 parties. Le panneau de devant me servira à nettoyer mes fenêtres; le panneau de derrière me permettra d'essorer mes patates râpées pour faire des röstis (miam); les deux manches : cocktails Molotov !
- Des guenilles pour laver les vitres!
- Découpez les triangles colorés de vos t-shirts pour faire des flèches qui aideraient les élèves à trouver les salles de toilettes fonctionnelles au campus Félix-Leclerc.
- J'ai recyclé le chandail pour en faire un cadre pour les photos souvenirs de la grève (**voir page 12 !**)

Un tirage au sort parmi les réponses reçues a permis de remettre une carte-cadeau de 100 \$ pour le restaurant **L'Orée du bois** à **Mélanie Rousseau** ! Félicitations ! Et un gros merci à tous les membres qui ont participé, nous nous sommes régalié.e.s de vos réponses !

NOUVEAU CONCOURS

Pour participer au tirage de ce mois-ci, il faudra nous dire ce que vous rêvez de faire avec votre rétroaction salariale (mais que vous ne ferez probablement pas, parce que vous êtes sage et responsable...) Allez, confiez-nous vos idées les plus folles: de quelle façon aimeriez-vous gaspiller votre bonus? Quel est votre désir le plus secret? Ça restera entre nous! 😊

À GAGNER : deux cartes-cadeaux de 25 \$ de chez Bistro Olivia !

Le concours est ouvert aux membres du SEECO jusqu'au vendredi 11 mars 2022. Le tirage au sort aura lieu lors de l'AG du mercredi 16 mars 2022. Nous avons hâte de vous lire ! Pour participer, [veuillez cliquer ici](#).



Œuvre d'art d'Annie Gironne

MATIÈRE À RÉFLEXION

Pour la sélection de notre nouveau directeur général, un comité de sélection a été mis sur pied, conformément aux lois et aux règlements pertinents. Il était composé de cinq membres, dont deux de l'interne (les deux représentantes du SEECO, en l'occurrence Kim Muckle et Josée Godin-Lagacé). La candidature retenue a ensuite été présentée à la Commission des études pour ensuite faire l'objet d'une recommandation au Conseil d'administration. **Steve Brabant** est le candidat qui a été nommé pour un mandat de 5 ans à la tête de notre cégep. Nous lui souhaitons la bienvenue. Il entrera officiellement en fonction le 7 février, à une semaine de la St-Valentin. Coïncidence ? On vous laisse y réfléchir !

